

Association Amis et Riverains de l'Anse de Primel

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 juillet 2025

Avec 42 participants à jour de cotisation et 12 procurations le quorum est atteint (72 adhérents en 2024-2025).

La réunion est animée par Marie-Fabienne L'Hénoret, nommée présidente de l'association lors du CA du 5 mai 2025 suite à la démission pour raisons médicales de Philippe Gérin. Celui-ci nous quittait très peu de temps après, le 24 mai, après avoir lutté avec un courage exemplaire. Une minute de silence en hommage à Philippe Gérin et Yvon Choquer, adhérent de l'ARAP mort récemment accidentellement, est respectée.

1-Approbation du Compte-Rendu de l'AG du 5 aout 2024

Approuvé à l'unanimité

2-Rapport financier

dépenses		recettes	
pot 2024	23.00 €	adhésions	360.00 €
frais bancaires	98.00 €	dons	55.00 €
annonce Telegramme	111.78 €		
transfert livret A	10.00 €		
total dépenses		total recettes	415.00 €

résultat de l'année	172.22 €
---------------------	----------

En banque au 31/07/2024 8 093.58 € dont 10 € d'adhésions 2024

En banque au 31/07/2025	8 270.80 €
-------------------------	------------

 dont 15 € d'adhésions 2025

Nous avons ouvert en juin 2025 un livret A Associations dont le solde est 10 €.

Rapport financier approuvé à l'unanimité

3-Rapport moral et d'activités

Le CA s'est réuni 4 fois le 2 septembre, 28 octobre 2024, 5 mai et 28 juillet 2025.
Nous avons rencontré madame la Maire le 22 octobre 2024 et le 30 mai 2025.
Une lettre d'information et de vœux a été envoyée aux adhérents en décembre 2024.
Un contact téléphonique avec madame Toupet, chargée de mission pour le programme Blue Valley de l'EPCI Pays de Morlaix, a eu lieu 27 juin 2025 suivi par un envoi de documents retraçant l'historique du site des Viviers de la Méloine depuis 1986.

La Présidente fait le point sur le projet d'aménagement du port avec en particulier la réaffectation des bâtiments Dossal et le Quartier pour différents usagers : pêcheurs, capitainerie, associations et services. Le dossier avance très lentement avec peu de visibilité sur l'aspect urbanistique et paysager.

Les travaux d'analyse de l'état du quai Déan ont montré que des mesures d'urgence n'étaient pas à envisager à court terme. Nous sommes donc dans le temps long pour rehausser le quai, l'élargir, le consolider et construire une deuxième cale de mise à l'eau.

Le site des Viviers de la Méloine est maintenant sous la responsabilité de Morlaix Co suite à sa liquidation judiciaire en janvier 2025. En lien avec l'EPCI Pays Morlaix et avec des consultants, Morlaix co cherche en priorité un repreneur pour l'intégralité du site (6679 m² sur le domaine maritime, 5020 m² de terrains et bâtiments privés). Depuis sa création il y a 20 ans, l'ARAP est en faveur d'un redéploiement du site en plusieurs entités indépendantes avec rétablissement des vues bloquées par des hangars surdimensionnés. Les bâtiments les plus anciens situés sur le domaine maritime ne sont plus aux normes environnementales et devront être désamiantés.

Un adhérent, chef d'entreprise à Plougasnou, rappelle avec raison la difficulté de faire vivre économiquement des activités locales en lien avec la mer.

Sujet secondaire mais intéressant sur le plan patrimonial: des vitraux de l'artiste Jacques le Chevallier créés dans l'entre-deux guerres pour la chapelle de Kerlevenez à Plougasnou puis démontés et stockés dans une crypte de l'église Saint Pierre de Montrouge à Paris pourraient revenir à Plougasnou et plus particulièrement dans la chapelle du Diben que la mairie a acquise il y a quelques années. L'ARAP, en contact avec le petit-fils de l'artiste, va monter un dossier avec les différents protagonistes pour que ces vitraux

4-Renouvellement du Conseil d'Administration

Suna Balkan, Philippe Gérin †, Marie-Fabienne L'Hénoret constituent le tiers sortant et se représentent.

Dominique Aymard, Suna Balkan et Marie-Fabienne L'Hénoret sont candidats et

sont élus à l'unanimité.

5-Projet de parc éolien en baie de Morlaix

Alors que des collectifs très actifs d'opposition au projet se sont montés, une majorité se dégage au sein du conseil d'administration de l'ARAP pour ne pas prendre position au vu des informations dont elle dispose actuellement..

Questions diverses

La très mauvaise réception pour les différents opérateurs mobiles dans certains coins de Primel-le Diben est éminemment problématique pour la sécurité en particulier.

La vitesse excessive de certains véhicules autour de l'anse de Primel continue d'être une atteinte sérieuse à la sécurité.

A l'issue de l'Assemblée Générale l'échange se poursuit informellement autour d'un pot de l'amitié.